

M.
6 jenvier
1837.
Philippe
Amirault
et
Marie-Elisabeth
d'Entremont

Après avoir fait les publications accoutumé
dans L'église de S^t pierre, du future
Mariage De philippe àMireau, fils majeur
De légitime Mariage de Louis Amireau
et de Marguerite D'entremont d'une part.
et de Marie Elisabeth D'entremont, fille
Majeure de Légitime Mariage D ethienne
Dentremont, et de Rosalie LeBlanc d'autre
pars.
ne S'étant trouve aucun empechement à ce
Légitime Mariage proter, L'empechement
de Consanguinité de part et d'autre desquels
je les ai dispencés, d'après L'autorite que j'ai reçu
de Monseigneur fraiser. après avoir observé
toutes les Regles et Cérémonies prescrites par
L'église Cath. A et R. j'ai reçu aujourd'hui
leur mutuels Consentement, et je leur ai donné
la Benediction nuptialle en présence des
témoins, joseph le Blanc père de la fille
et de jean Amireau père du garçon

Philippe Amiro
f. Amable prêtre Mis A